

La puissance d'agir au travail

Pierre Roche

# La puissance d'agir au travail

Recherches et interventions cliniques

« Sociologie clinique »

The logo for Éditions érès, featuring a stylized lowercase 'é' with a vertical line through it, followed by 'rès' in a bold, sans-serif font.

Conception et illustration de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2016  
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-5263-6  
Première édition © Éditions érès 2016  
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFCP, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19).

# Table des matières

INTRODUCTION.....	7
Activité pratico-poïétique.....	8
Cheminement vers la clinique.....	12
Présentation de l'ouvrage.....	21
1. DEMANDES.....	27
Accompagnement des processus de professionnalisation.....	29
Accompagnement des processus de redéfinition des métiers.....	31
Appui à des démarches de coopération horizontale.....	32
Aide à la construction de cadres éthiques d'intervention.....	33
Mise en visibilité des activités professionnelles.....	33
Aide à la construction de la santé au travail.....	34
2. SUBJECTIVATION.....	37
Subjectivation plutôt que sujet.....	38
Subjectivation <i>dans</i> et <i>par</i> les affects.....	41
Subjectivation jusque dans la démarche.....	45
3. ENTRETIENS COLLECTIFS RÉPÉTÉS AVEC RETOUR.....	51
Volontariat, confidentialité et anonymat.....	53
Groupe de pairs de bout en bout.....	56

Groupes de pairs et groupe multi-acteurs.....	60
Représentativité et atypicité.....	64
Répétitivité.....	67
Retour.....	69
De la non-directivité au dialogue.....	72
Le cadre spatio-temporel.....	75
4. PASSAGE PAR L'ÉCRIT.....	79
Une voie d'accès privilégiée aux savoirs.....	79
Récit et pratique professionnelle.....	83
Une mobilisation psychique dramatique.....	86
Le rôle du sociologue en tant que tiers aidant.....	87
5. UN RÉGIME DE PRODUCTION SPÉCIFIQUE D'UN SAVOIR SPÉCIFIQUE.....	89
Élaboration théorique.....	90
Positionnement clinique.....	95
Nature des savoirs.....	96
Mode d'exposition.....	101
6. RÉAPPROPRIATION DE LA PUISSANCE D'AGIR.....	103
Préserver la capacité à être affecté.....	107
Dépassionner les affects.....	108
Engendrer des affects actifs pour lutter contre les affects passifs.....	110
Favoriser l'affectation mutuelle positive.....	116
7. QUAND RAISON RIME AVEC MUTILATION.....	119
Rationalité instrumentale et activité professionnelle.....	120
Rationalité instrumentale et processus de professionnalisation.....	126
<i>Avec et contre</i> Jürgen Habermas.....	132
8. PLAISIR, SOUFFRANCE ET CONSTRUCTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL.....	149
Plaisir/achèvement et plaisir/accompagnement.....	150
Du plaisir à la souffrance.....	155
Construction de la santé au travail.....	164

9. PRATIQUES DÉFENSIVES ET SUBLIMATOIRES.....	171
Occultation et désaveu.....	172
Répression du désir.....	182
Sublimation.....	189
10. PRATIQUES DE RÉSISTANCE.....	197
Conatus, assujettissement et résistance.....	198
Quelques figures de la résistance au travail.....	201
11. L'ÉTHIQUE DE LA PROXIMITÉ.....	211
Ce que la proximité est.....	212
Une éthique de la fidélité.....	215
Une éthique de la décision.....	220
La dimension collective de l'éthique.....	222
L'éthique n'est pas la morale.....	225
12. VERS UNE INTERPELLATION MUTUELLE SUBJECTIVANTE.....	231
Problématique et contexte de la démarche coéducative..	232
Un environnement contre-éducatif.....	236
Des enseignants entre repli et engagement.....	236
Des parents entre débordement et mobilisation.....	238
Des professionnels du social entre position de tiers et militance.....	240
D'une interpellation mutuelle source d'impuissance... ..	241
... à une interpellation mutuelle subjectivante.....	243
CONCLUSION.....	249
Le travail en tant qu'activité spécifique... ..	250
... qui déborde le prescrit, le réalisé et l'institué.....	257
GLOSSAIRE.....	265
BIBLIOGRAPHIE.....	285
INDEX DES CONCEPTS.....	309
INDEX DES AUTEURS.....	317

# Introduction

« Pourquoi parler de moi ? N'est-il pas décent, normal, sérieux que, lorsqu'il s'agit de science, de connaissance, de pensée, l'auteur s'efface derrière son œuvre, et s'évanouisse dans un discours devenu impersonnel ? Nous devons au contraire savoir que c'est là le triomphe de la comédie. Le sujet qui disparaît de son discours s'installe en fait à la Tour de Contrôle. En feignant de laisser place au soleil copernicien, il reconstitue un système de Ptolémée dont son esprit est le centre. »

Edgar Morin,

*La méthode. La nature de la nature, 1977*

Cet ouvrage rend compte d'une démarche d'analyse de l'activité de travail qui puise sa vitalité dans une clinique sociologique <sup>1</sup>.

---

1. Cet ouvrage est une version enrichie d'un mémoire rédigé pour une habilitation à diriger des recherches (HDR) soutenue en septembre 2014 à l'université Paris-Diderot. Notre garant était Vincent de Gaulejac, professeur d'université, Paris-Diderot. Le président du jury était Yves Schwartz, professeur d'université, Aix-Marseille université. Ses autres membres étaient Marie-Anne Dujarier, maître de conférences HDR, université Sorbonne nouvelle, Paris 3 (rapporteuse) ; Gilles Herreros, professeur d'université, université Louis Lumière, Lyon 2 (Rapporteur) ; Dominique Lhuillier, professeur d'université, Paris, CNAM-CRDT, et Michel Joubert, professeur d'université, Paris 8. Qu'il me soit permis ici de les remercier tous vivement car l'enrichissement de ce texte doit beaucoup aux échanges qui ont eu lieu lors de cette soutenance.

Il a pour enjeu d'explicitier les demandes qui lui sont adressées, de dégager son ancrage philosophique et épistémologique, de préciser son cadre méthodologique, de définir ses principes, ses règles, ses postures et positionnements, mais aussi de porter au jour le lien étroit qui unit la nature des savoirs qu'elle produit et le type de visée qu'elle poursuit. Il est né d'un projet depuis longtemps nourri mais sans cesse différé, peut-être parce que nous craignons, en le réalisant, de manquer l'essentiel de cette pratique, d'occulter tout ce qui n'est pas dans cette dernière de l'ordre du formalisable, voire tout simplement de l'énonçable ; tous ces savoir-faire qu'elle requiert, parfois dans une sorte de bricolage inventif improvisé, qui ne peuvent s'apprendre que si l'on regarde en avant mais aussi, de temps en temps, en arrière de façon à tirer des enseignements, notamment à partir des erreurs<sup>2</sup> que l'on peut commettre. Peut-être parce que nous craignons de laisser entendre qu'il suffirait de suivre des procédures, de mettre en œuvre un dispositif, d'appliquer des techniques d'entretien, en quelque sorte de réaliser un programme préétabli pour « faire » de la clinique sociologique. Si une telle crainte n'est pas sans fondement dans une société où le fétichisme de l'outil redouble, tout en l'exprimant, celui de la marchandise (Marx, [1867]-1975), où les hommes sont tentés de le survaloriser en lui attribuant la puissance qui n'appartient en propre qu'à la pensée, où ils sont de plus en plus fortement sous l'emprise d'une telle croyance, demandeurs de cette magie-là pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, elle ne doit pas cependant nous empêcher de transmettre à nos pairs tout ce qui, de notre acquis épistémologique et méthodologique, peut l'être.

#### ACTIVITÉ PRATICO-POIÉTIQUE

En énonçant ainsi notre propos, en précisant *clinique sociologique* plutôt que *sociologie clinique*, en substantivant l'adjectif et en adjectivant le substantif, déjà introduisons-nous une nuance à laquelle le lecteur pourrait ne pas prêter attention mais qui, ici, fait sens. On pourrait, il est vrai, la trouver suspecte, l'accréditer d'un haut niveau de formalisme et s'empresser de la circonscrire

---

2. « Et murmurons à notre tour, tout entier à la vie intellectuelle : erreur, tu n'es pas un mal. » (Bachelard, 1970, p. 243).



dans le cadre étroit d'un domaine réservé à quelques exégètes soucieux de rigueur théorique, sinon de rigorisme doctrinal. Elle nous semble pourtant essentielle tant du point de vue théorique que pratique, et devoir faire l'objet d'un examen approfondi. Non pas qu'il s'agisse de choisir, en toute circonstance, un terme plutôt qu'un autre, de légitimer l'un au détriment de l'autre. Mais reconnaître qu'on ne peut tenir l'un et l'autre pour équivalents ne va pas tout à fait sans conséquence.

Lorsque nous employons *sociologie clinique*, nous nous inscrivons dans une science particulière nommée depuis Auguste Comte *sociologie*, et nous participons de son système organisé de savoirs même si, en invitant les chercheurs à prendre en compte les dimensions subjectives au sein des rapports sociaux (Gaulejac, Hanique et Roche, [2007]-2012), nous occupons dans ce champ une position spécifique qui fut sans doute longtemps hétérodoxe. Nous appartenons d'abord à une discipline, même si c'est sur un mode qui a pu être jugé plutôt indiscipliné par certains collègues qui, dans ce cas, se posent en représentants de la position légitime au sein de celle-ci, voire revendiqué ainsi par certains de ses principaux promoteurs (Gaulejac, 2011). Plus précisément, notre contribution à cette discipline scientifique vise à accroître la compréhension de l'objet travail, notamment en l'appréhendant comme une activité qui requiert pour celui qui l'exerce une mobilisation non seulement de compétences, de savoirs et de savoir-faire, mais aussi de sens, d'affects, de normes et de valeurs.

*Clinique sociologique* nous propulse d'emblée ailleurs, dans le cadre d'une pratique qui a pour visée la transformation de la situation de travail, ou plus précisément, on le verra, la subjectivation de ceux et celles qui la vivent, l'augmentation de leur puissance d'agir. Une pratique qui construit tout son cadre méthodologique et ses outils en fonction de cette visée. À l'instar, par exemple, d'autres cliniques (Lhuillier, 2006 ; Clot et Lhuillier, 2010) et tout particulièrement peut-être de la psychanalyse dont la visée est la transformation du sujet au cours de la cure, elle est avant tout praxis ou, plus précisément, activité pratico-poïétique.

On le sait, Aristote, dans *Éthique à Nicomaque*, distingue entre poïésis et praxis (Aristote, 1997). Pour lui, la poïésis se rapporte plutôt à la sphère du travail. Elle vise la production d'une valeur d'usage, d'un bien matériel ou d'un service ; quelque chose, donc,

qui peut être séparée du producteur, voire qui peut lui devenir étranger et, fort de sa puissance fantomatique, se retourner contre lui et l'écraser. Marx, en retravaillant la conception de l'aliénation propre à Hegel ne cessera d'analyser ce dernier phénomène tout au long de son œuvre, des *Manuscrits de 44* (Marx, [1844]-1962) au *Capital* resté inachevé et auquel il consacra plus de vingt ans de sa vie. Le but ici importe plus que l'action. La praxis se rapporte plutôt à la sphère morale et politique. Cette activité est l'action bonne. Elle ne vise pas un bien quelconque mais le bien agir et trouverait donc sa fin en elle-même. On ne peut pas cependant se contenter d'inverser la proposition précédente. L'action n'importe pas plus que le but puisque ce dernier est dans l'action elle-même. Selon nous, il est important de ne pas délimiter l'aire de validité du concept d'activité pratico-poïétique aux seuls métiers que Freud disait impossibles, à ceux qui ont partie liée avec l'enseignement, le gouvernement ou encore le soin (Freud, [1925]-1992 ; [1939]-1975). Notons que ce concept, dont on attribue généralement la paternité à Cornelius Castoriadis (1998), se trouvait déjà, à notre connaissance, sous la plume d'Antonio Labriola ([1899]-2007), non pas pour désigner tel type de métier mais pour remettre radicalement en cause les oppositions aristotéliennes entre poïésis et praxis, entre production et action, entre travail et activité éthico-politique ; oppositions conçues sur le mode d'une séparation, d'un clivage entre deux sphères séparées, comme si ces dernières ne pouvaient jamais s'enchevêtrer, s'interpénétrer. Parce que nous nous référons à une clinique sociologique, nous nous engageons donc dans une *praxis-poïésis* ou *poïésis-praxis*, dans une action-production ou production-action, et nous nous rattachons autant à la sphère professionnelle qu'à la sphère éthico-politique. Une telle perspective nous interdit alors d'affirmer que seul le savoir importerait dans le champ de l'activité de production scientifique, et la transformation dans le cadre de l'intervention. Elle nous pousse plutôt à construire d'autres rapports aux savoirs parce qu'elle nous pousse à construire d'autres rapports entre savoirs et transformation et d'autres rapports entre chercheurs et acteurs sociaux au cours de la recherche-intervention.

Construction des savoirs sur le travail et transformation des situations de travail doivent aller de pair, même si les deux processus ne vont sans doute jamais au même rythme. Cela requiert

un positionnement particulier, des attitudes spécifiques. Ne cédon pas ici à la tentation ou à l'illusion empiriste en posant que le clinicien ne disposerait d'aucune pensée théorique avant d'intervenir sur tel ou tel thème. Mais celle-ci ne doit pas trop l'encombrer et remplir une fonction rassurante au point de le conduire à l'appliquer, voire à forcer le réel pour qu'elle puisse y entrer et s'y confirmer. Il doit, au contraire, apprendre à reconnaître que le savoir ne progresse que lorsque sa pensée se trouve débordée par ce qui, dans les séances qu'il anime, est dit par ses interlocuteurs ; affolée parfois par le sens qui y circule. Finalement, lorsqu'il lui arrive de ne plus comprendre, de courir, parfois avec le sentiment de le faire en vain, après le sens qui excède ce qu'il sait, ébranle ce qu'il croyait le plus assuré, brise ce qu'il croyait le plus solide, perce de part en part ce qui lui semblait le plus compact ; cela, parfois, au point de « perdre pied » (Causse, 2007). Tout se joue alors dans la façon dont il va répondre aux secousses dont il est l'objet, à cet ébranlement de lui-même, dans sa capacité à tolérer cette perte de maîtrise, à ne pas être trop défensif, à accepter, en prenant suffisamment appui sur son désir épistémophile, une transformation, voire une refondation de ses savoirs.

Le chercheur doit confronter ses savoirs à ceux des acteurs et surtout construire, avec eux, des savoirs inédits. Il est alors délogé d'une position d'expert dans laquelle il pouvait trouver confort, assurance et matière à fantasmer sa toute-puissance de démiurge puisqu'elle présuppose qu'il disposerait du savoir dont l'autre serait démuné, qu'il lui reviendrait de le dispenser à ce dernier sous forme de préconisations pour qu'il puisse changer sa pratique. Il ne lui revient pas de décider du sens de ce qui est vécu et dit en refoulant celui des acteurs dans la sphère de la prénotion, de la pure idéologie, de la rationalisation défensive de leur pratique. Il lui faut accepter d'être un intervenant, parmi d'autres, d'une démarche visant tout à la fois à comprendre et à transformer le réel. Un intervenant qui doit trouver sa place et sans cesse la retrouver au sein d'un collectif sachant et agissant.

Le lecteur aura compris que nous ne nous positionnons pas seulement en tant qu'analyste du travail attentif aux dimensions subjectives mais aussi, et surtout peut-être, en tant qu'intervenant soucieux d'étayer ce que nous nommons un processus de subjectivation ou d'augmentation de la puissance d'agir des salariés. C'est

sur ce mode-là que nous pouvons sans doute participer le plus efficacement possible, en tant que sociologue, à la transformation du travail et de ses modes d'organisation et de management.

#### CHEMINEMENT VERS LA CLINIQUE

Il est parfois des textes qui gagnent en force et en sens lorsque l'auteur change le sujet de l'énonciation. Aussi est-il peut-être opportun que le « je » prenne, le temps de ce court récit, le relais du « nous ».

C'est en faisant chemin que je me suis fait peu à peu clinicien ou, du moins, que j'ai tenté de l'être, que j'ai compris l'intérêt tout à la fois heuristique et praxique d'une prise en compte sérieuse de la subjectivité et plus encore d'une instrumentation méthodologique rigoureuse d'un tel positionnement. Lorsque j'ai débuté dans le métier de sociologue, mes préoccupations portaient sur le thème de la santé au travail, avec pour visée l'élimination des risques professionnels. Je déployais alors mes efforts dans le cadre de recherches-actions, sollicitant les salariés des entreprises afin qu'ils élaborent eux-mêmes des cartes « brutes » de risques en reprenant, ce faisant, une méthodologie participative mise en place en Italie, notamment à la Fiat à Turin, par le psychologue du travail Ivar Oddone (1975, 1977 et 1981) avec lequel j'étais en relation. Comment suis-je parvenu à un tel positionnement et à une telle sensibilité ? Je ne ferai point ici le récit complet de leur longue et difficile émergence ; je me contenterai de pointer une expérience que l'on peut à cet égard qualifier de fondatrice. L'entreprise sidérurgique Ugine-aciers Fos avait accueilli la démarche de construction de carte de risques la plus passionnante et aussi la plus aboutie. Je n'étais pas pourtant complètement satisfait, et le caractère contrasté de ses résultats suscitait chez moi quelques questions. Pourquoi certains travailleurs (les paracheveurs) avaient-ils répondu avec empressement à ma sollicitation alors que d'autres (les aciéristes) s'étaient montrés plutôt réservés, réticents, voire avaient eu tendance à fuir mon contact sur ce problème précis ? Pourquoi les premiers avaient désigné les risques et exprimé les troubles qu'ils ressentaient, parfois dans un déferlement de plaintes, alors que les seconds, bien que tout aussi fortement engagés que les autres sur le plan syndical et mutualiste, avaient préféré construire un mur de silence ? Cela méritait bien une thèse.

Je l'ai faite (Roche, 1984 et 1987) et c'est en la faisant que j'ai compris qu'intégrer la subjectivité au cœur même des rapports sociaux de travail me permettait de gagner en objectivité. Son titre – *Valeur symbolique et identitaire du travail et rapport à la santé* – me rattachait encore à des problématiques sociologiques courantes, sinon totalement légitimes. Je me référais sans doute à l'identité pour garder un pied en terre connue, familière<sup>3</sup>, mais pas non plus de façon trop innocente car je n'étais point ignorant des critiques, parfois virulentes, souvent pertinentes qu'une telle notion pouvait susciter dans la communauté sociologique ; critiques portant sur sa mollesse, sur le flou de ses frontières, sur son absence de rigueur conceptuelle, ou encore mettant en exergue les illusions, voire les dangers, dont elle pouvait être porteuse. Cette notion, malgré cela, m'intéressait parce que j'avais le sentiment qu'elle faisait symptôme dans le discours sociologique, revenant sans cesse dans ce dernier sur le mode d'un compromis. Elle portait l'exigence de la prise en compte de la subjectivité à l'endroit même où celle-ci ne pouvait être que rejetée au nom d'une certaine doxa ou orthodoxie parce que son usage conduirait au subjectivisme. Et en cela, elle portait, pour moi, l'exigence de son propre dépassement. Car pouvais-je alors, longtemps encore, me contenter de rester aux abords de la subjectivité, de camper dans ses faubourgs plutôt que de m'aventurer plus avant en son centre ?

Mais l'essentiel dans ce travail de thèse était ailleurs, et tout particulièrement dans la découverte de la psychopathologie du travail qui mettait en rapport les contenus de la souffrance au travail et les pratiques défensives élaborées collectivement par les salariés (Dejours, [1980]-1993). Grâce à la mobilisation des concepts propres à cette approche, réticence des uns (aciéristes) et empressement des autres (paracheveurs) perdaient de leur obscurité, gagnaient en intelligibilité. Je savais désormais qu'il me fallait, pour accéder au sens de ces positionnements contrastés sinon opposés, mettre au centre de mon investigation la façon dont

---

3. Renaud Sainsaulieu avait, quelques années auparavant, abordé cette question de l'identité en lien avec le travail dans un ouvrage qui était déjà devenu une référence (Sainsaulieu, 1977). Plus récemment, Vincent de Gaulejac a décrit ses multiples visages dans un ouvrage dédié au sujet (Gaulejac, 2009).

chaque groupe avait construit son rapport aux risques professionnels, notamment en tentant de dégager la spécificité des pratiques qu'il déployait<sup>4</sup>. Et je pouvais, dans le même mouvement, tester la validité de ces concepts en les mettant à l'épreuve du cas particulier de l'entreprise sidérurgique Ugine-aciers Fos.

Ce souci de prendre en compte les dimensions subjectives des rapports de travail ne signifiait pas cependant que j'étais « entré en clinique ». Il me fallait encore, pour cela, engager de façon corrélatrice une transformation profonde de ma manière de faire la sociologie, promouvoir un nouveau type de pratique, un nouveau régime de production des savoirs *avec* et *pour* les acteurs. À cet égard, mon positionnement était peut-être à l'origine plus éthique que méthodologique. Je voulais être en effet en position d'entendre les paroles des salariés sur leur souffrance afin de pouvoir témoigner, car je refusais de participer au déni socialement organisé, entretenu, dont elle faisait l'objet. Je n'étais alors point dupe de la dimension proprement politique de ce déni<sup>5</sup>. Aujourd'hui encore, je me souviens de ce sidérurgiste qui me faisait part de cette sensation étrange et douloureuse d'être dans le vide et de n'être qu'une enveloppe, le matin à 5 h lorsque les laminoirs démarraient, de cette envie qu'il avait alors de vomir lorsqu'il entendait le premier coup de scie et la première chute de barre (Roche, 1987). Ce qu'il me confiait là entraînait puissamment en écho avec ce qui m'était adressé ailleurs. Je me souviens de ces ouvrières en voie d'exclusion après avoir travaillé vingt ou trente ans dans une entreprise, qui me parlaient non seulement de leur amertume et de leur désillusion mais aussi de ce sentiment d'avoir été trahies par leur direction. Je me souviens de cette assistante sociale d'entreprise qui me décrivait le fossé séparant les ouvrières qui avaient choisi de se défendre par la grève et celles qui s'y étaient refusées ; de

---

4. Se reporter au chapitre traitant des pratiques défensives et sublimatoires.

5. J'avais conscience que le psychisme lui-même, à l'aube de cette période post-fordiste, était toujours plus intégré dans la force de travail par la logique du capital en vue de sa valorisation et, à ce titre, au cœur des enjeux de classe. C'est pourquoi il me paraissait nécessaire de penser la condition salariée à partir des concepts de charge et de mobilisation psychique (Broda et Roche, 1988a ; Roche, 1989a), et de m'inscrire dans le champ « santé mentale et travail », notamment en organisant un colloque sur ce thème grâce au soutien de la MIRE (Broda et Roche, 1988b ; Roche, 1989b).

l'animosité, voire de la haine, qu'elles se vouaient mutuellement, de la meurtrissure dont toutes étaient porteuses (Broda, Dufrene et Roche, 1987). Mais si je désirais pouvoir témoigner sur cette souffrance, je ne voulais pas prendre le risque, au cours de telle ou telle démarche empirique, de rajouter de la souffrance à la souffrance, d'occasionner plus de dégâts que ce que je pouvais en observer sur le terrain. Je ne voulais pas prendre le risque de me conduire tel un éléphant dans un magasin de vaisselle en porcelaine. Il me fallait, pour cela, être aidant dans la durée, pas seulement confident d'un jour. Il y avait en effet quelque illégitimité, voire quelque danger, à partir une fois l'entretien terminé, et le témoignage recueilli. À passer outre leurs défenses le temps d'un entretien parce que leur besoin d'en parler à autrui l'emportait sur tout, et à se retrouver ensuite seuls sans possibilité de mettre en travail leur parole et leur souffrance, les salariés risquaient d'être plus fragilisés, plus déstabilisés encore.

Mais cette confrontation à l'autre réveillait en moi non seulement cette peur et ce sentiment d'illégitimité mais aussi une pointe de culpabilité. Avais-je le droit d'entendre des salariés témoigner sur leur souffrance au travail dans un cadre autre que thérapeutique ? Le fait de me situer dans une recherche-action, plus précisément dans une perspective de prévention des risques professionnels, comme c'était le cas avec les sidérurgistes notamment, n'avait que peu d'impact sur ce ressenti, permettait peut-être quelques rationalisations *a posteriori* mais en tout cas aucune élaboration psychique véritable. Car je pouvais me dire : « À quoi bon finalement réduire certains risques objectifs si cela doit par ailleurs déstabiliser plus encore les salariés en mettant à mal leurs défenses, et à nu leur souffrance ? » Avais-je, par ailleurs, le droit de faire de cette souffrance la matière première d'un travail scientifique ? N'étais-je pas en train d'aller là où je ne devais pas aller, de transgresser une limite ? Entendre, ici, ne revenait-il pas finalement à voir, plus précisément à voir comme un voyeur voit ce qu'il ne devrait pas voir ? Pouvais-je, enfin, tenir longtemps dans cette posture sans prendre le risque de trop durcir mes défenses ou de verser dans l'horreur de la jouissance mortifère du malheur de l'autre ?

Peut-être, enfin, me sentais-je aussi illégitime pour une autre raison encore, tout simplement parce que j'avais du mal à me situer sur le bord savant de la rupture épistémologique, à participer à une

manière de faire la sociologie qui reposait sur une dénégation systématique de la capacité heuristique de l'acteur social. Qu'est-ce qui, en effet, me permettrait de dire que je pouvais, mieux que lui, accéder au sens de sa pratique ? Dans cette perspective, pouvais-je me permettre de réduire à une simple résistance l'attitude de celui qui n'admettait pas tel ou tel contenu de mon travail interprétatif ? Cela me posait question alors que toute ma formation universitaire, durant ces années structures, comme on les nomme parfois, avait été très largement dominée par ce modèle de la rupture épistémologique ; un modèle qui, initialement défendu par Gaston Bachelard pour les sciences de la nature (Bachelard, 1970), avait été transféré, sans qu'une réflexion suffisante, selon moi, ait été conduite, dans le champ du social. L'ouvrage intitulé *Le métier du sociologue* (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, [1968]-1973) en était sans doute le principal vecteur pour les étudiants que nous étions. Un modèle qui avait été durci plus encore dans sa version althussérienne puisque la rupture, là, avait laissé place à la coupure (Althusser, [1965]-1996).

Bien sûr, je ne me suis pas retrouvé dans de tels états affectifs tout à fait par hasard. Mon parcours personnel m'y avait préparé, avait déposé en moi une certaine disposition à cela. Je ne retiendrai ici que deux dimensions. Tout d'abord mes origines populaires. Mon père avait commencé sa vie professionnelle comme « employé aux écritures » à la Sécurité sociale lorsque celle-ci a été créée, à la Libération. Il l'avait achevée comme agent comptable de la CPAM des Bouches-du-Rhône. Ma mère avait été employée de banque à la Libération. Mais elle avait rapidement abandonné tout emploi pour élever ses trois enfants. Je me souviens, à l'école, il y avait une case « néant » pour signifier que la mère n'occupait pas un emploi. Père promu au travail et mère rivée et sacrifiée au foyer : de ce point de vue, j'ai vécu ce que beaucoup d'enfants nés au début des « Trente Glorieuses » ont vécu. Ensuite mon engagement politique avec mon militantisme dès le début des années 1970 au parti communiste. Rompant sur ce point avec ma culture familiale qui était à cette époque plutôt de droite. J'ai été secrétaire d'une cellule dans un quartier populaire dont le quotidien était la lutte contre les expulsions ; à une époque où on ne parlait pas encore de « la lutte contre les exclusions ». J'ai participé ensuite au secrétariat d'une section à l'intérieur de laquelle les cheminots jouaient un rôle très important



sinon dominant en raison de la présence dans son périmètre d'une gare et d'un dépôt SNCF. Les positions et les jugements peuvent être très divers sur ce type d'engagement mais, pour rester sur le propos de cet ouvrage, on doit reconnaître qu'il m'a permis de :

– me former sur le versant théorique, notamment avec la découverte, très tôt, dès le lycée, d'auteurs comme Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Karl Marx, Antonio Gramsci et Antonio Labriola..., du côté des grandes figures classiques, mais aussi comme Lucien Sève, Louis Althusser et Roger Garaudy, sur les vives controverses qui se tenaient alors autour de la définition de l'homme, de l'individualité, de la subjectivité... ;

– rencontrer des personnes qui venaient d'horizons divers, qui appartenaient à des milieux sociaux différents. Après avoir été enrichi par de telles rencontres, on comprendra aisément qu'il m'était difficile de faire miennes les idées quelque peu manichéennes véhiculées dans le concept de rupture épistémologique qui finalement rabattait les acteurs sur la figure de « l'idiot culturel ». Il y aurait eu là une façon non seulement de trahir mes origines populaires mais aussi et surtout peut-être de discréditer ces acteurs, de les disqualifier. Je ne pense pas pour autant avoir versé dans le populisme ou l'ouvriérisme. Je ne pouvais pas non plus trop idéaliser ceux que je côtoyais au quotidien ;

– lier savoirs et transformations sociales. J'ai d'ailleurs, au tout début du moins, vécu ma formation scolaire puis universitaire comme une façon de prolonger cet engagement militant en obtenant tour à tour un BAC B (économie), un DEUG Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS), une licence et une maîtrise de sociologie à l'université d'Aix-Marseille, un DEA et une thèse au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST).

Au terme de ma soutenance de thèse, j'étais à la croisée de plusieurs chemins et il me fallait en choisir un seul... Je voulais continuer à pratiquer une sociologie qui ne fasse pas fi de la délicate et explosive question de la subjectivité au cœur des rapports sociaux de travail, non pas pour tourner le dos à l'objectivité mais pour accéder à une forme supérieure de celle-ci. Pour faire image, l'objectivité et la subjectivité dans le social étaient pour moi aussi inséparables que l'hydrogène et l'oxygène dans l'air. Je voulais, dans le contexte postfordien de l'époque, répondre à un enjeu proprement politique, notamment parce qu'il y avait toujours plus intégration

du psychisme lui-même dans la force de travail par la logique du capital en vue de sa valorisation. Je devais alors participer à la réouverture<sup>6</sup> du champ « Travail et santé mentale » et ce, en tant que sociologue, en étant tout à fait conscient qu'une telle démarche ne revêtait à l'époque guère de légitimité au sein de ma discipline car tout ce qui relevait de la subjectivité restait encore à l'écart de son domaine d'objets. Le fait de l'assumer ouvertement me confrontait assez souvent à quelques remarques déplaisantes, voire, parfois, à quelques sarcasmes. Mais il me fallait m'engager sur ce chemin-là en évitant finalement deux écueils : celui qui consisterait à prendre le risque de rajouter, pour les acteurs qui me faisaient face, de la souffrance à leur souffrance, et celui qui consisterait à les discréditer en ne leur reconnaissant aucun pouvoir heuristique, en les réduisant à des êtres dont la parole ne pourrait qu'illustrer la théorie du chercheur, étayer sa pertinence. En fait, je voulais m'y engager en ne cédant pas sur une certaine éthique de la fidélité. Je reviendrai dans cet ouvrage sur une telle position que j'ai prise pour objet chez d'autres professionnels.

S'il n'était pas tout tracé, le chemin était pour le coup un peu balisé. Je ne pouvais en effet répondre à un tel souhait (prendre en compte la subjectivité) et satisfaire à de telles exigences éthiques (ne pas nuire à l'autre ; ne pas discréditer l'autre) qu'en construisant une démarche dans laquelle les acteurs puissent parler sans être déstabilisés et, au-delà, être interpellés non comme informateurs mais comme sujets sachants et à même d'en savoir toujours plus. Je ne devais donc ni interrompre une recherche parce qu'elle me confronterait à la souffrance des salariés<sup>7</sup> ni la

---

6. Réouverture parce que ce champ avait été ouvert une première fois à la Libération par des psychiatres qui, dans leur pratique, ne contournaient pas la question du travail (Le Guillant, [1966]-1984).

7. On peut ici se reporter à l'ouvrage de Danièle Linhart (écrit avec Barbara Rist et Estelle Durand) sur les dimensions sociales et subjectives de la fermeture de l'usine Chausson de Creil au cœur des années 1990 (Linhart et coll., 2002). Un ouvrage qui s'est nourri d'une enquête ayant dû être écourtée car les jeunes sociologues, confrontées à des salariés en situation de souffrance, ont eu le sentiment de ne pas être suffisamment armées et légitimes pour continuer la démarche d'entretien. La force de ce texte vient de ce qu'il secoue la discipline sociologique, jusqu'à lui assigner une place où elle viendrait, même si c'est malgré elle, à son insu, en renfort de la logique managériale, faute précisément de prendre en compte cette dimension de la subjectivité.

continuer en occultant, pour s'en défendre, son contenu anxio-gène, notamment en mettant des écrans entre l'autre et moi-même (Devereux, 1980). Dans cette perspective, il était impératif que je puisse travailler mes propres mouvements transférentiels et, plus largement, les effets et les affects de mon implication (Lourau, [1970]-1976 et 1976)<sup>8</sup>. Et il était non moins impératif que je puisse offrir aux salariés un espace d'élaboration de leur souffrance. Je ne pouvais alors faire un autre choix que celui de construire peu à peu un dispositif technico-relationnel ad hoc, autorisant cela, ouvrant de telles possibilités. Un appel d'offres lancé en 1986 par la Mission recherche expérimentation (MIRE), à l'initiative de Bernard Doray et de Jean-Marc Rennes sur le thème « Santé mentale et travail », joua ici un rôle décisif. Ce fut en effet pour moi l'occasion d'initier la construction d'un tel dispositif de recherche-intervention, notamment en expérimentant pour la première fois l'entretien collectif répété avec retour. La réponse que nous propositions, ma collègue Marie Josée de la Cruz et moi-même, en coopération avec la mutuelle des cheminots, consistait en un travail de coconstruction des savoirs avec des conducteurs de train. Le choix de ces derniers n'était pas tout à fait dû, là aussi, au hasard puisque mon chemin retrouvait une deuxième fois les chemins de fer.

J'ai été conduit à bricoler mon cadre méthodologique d'intervention, à inventer mon dispositif au gré des rencontres que j'ai eues avec des conducteurs de trains mais aussi des ouvrières du secteur agroalimentaire, des jeunes habitantes des cités populaires, des conseillers des missions locales et de l'ANPE, des conseillers principaux d'éducation... C'est le retour réflexif que j'organisais,

---

8. Je préfère « implication » à « transfert » parce que je ne veux pas m'enfermer dans une définition strictement analytique des phénomènes que je peux observer. Ne sont pas seulement mobilisés chez le sociologue et l'acteur social des processus projectifs et identificatoires à même d'affecter leur perception, de stimuler leurs réactions défensives et, finalement, de perturber la construction des savoirs. Sont aussi mobilisés des présupposés idéologiques, axiologiques et culturels, des jugements, des affects en lien plus ou moins direct avec la situation concrète de travail. Il est certes possible de donner à « transfert » un sens plus large que celui que l'on trouve chez les analystes. C'est le choix opéré par Georges Devereux. Mais on peut aussi changer le mot. C'est le choix opéré par René Lourau ([1970]-1976) lorsqu'il entreprit de construire l'analyse institutionnelle. Je le ferais mien.

avec ces acteurs et les chercheurs qui faisaient équipe<sup>9</sup> avec moi, autour de ce qui avait pu advenir durant le temps de la recherche-intervention, qui m'a permis, à chaque fois, de faire un pas de plus en avant. Je ne serais guère clinicien et peut-être tout simplement honnête si je cachais au lecteur le rôle primordial joué par les acteurs eux-mêmes non seulement dans la construction des savoirs sur tel ou tel objet particulier mais aussi dans l'élaboration de la démarche elle-même. Mais d'autres rencontres ont aussi beaucoup compté pour moi, notamment parce qu'elles m'ont permis de ne pas m'enfermer dans la relation privilégiée que j'avais avec eux sur mes terrains d'intervention. Pour leur fonction de tiers et pour les mises en perspectives théoriques qu'elles rendaient possibles. Ainsi, l'appel d'offres de la MIRE fut l'occasion non seulement d'une première expérimentation clinique mais aussi d'une bonne rencontre avec Vincent de Gaulejac qui, lui aussi, avait répondu à ce dernier en prenant pour objet le coût (psychique) de l'excellence chez les cadres supérieurs (Aubert et Gaulejac, 1991).

D'une façon plus générale, que d'autres chercheurs aient pris un chemin qui ressemblait au mien, qu'ils aient été poussés par une quête semblable à la mienne, parfois depuis les années 1960<sup>10</sup>, voilà qui me stimula fortement. Le premier colloque de sociologie clinique organisé à Paris en 1992 (Gaulejac et Roy, 1993) fut pour moi le point de départ d'une longue série de confrontations fécondes avec ceux-là. M'inscrivant dans les comités de sociologie clinique de l'Association internationale de sociologie (AIS) et de l'Association internationale de sociologie de langue française (AISLF), je participais aux manifestations qu'ils organisèrent dans leur pays respectif ; en Amérique centrale, du Sud, du Nord et en Europe ; à Cuernavaca (Mexique) ; à Belo Horizonte (Brésil) ; à Montevideo (Uruguay) ; à Montréal et Québec-ville (Québec) ;

---

9. Je tiens ici à saluer et à remercier vivement tous les chercheurs qui m'ont accompagné dans cette aventure et tout particulièrement Jacques Broda, Hayet Moussa, Marie-Josée De La Cruz, Lise Causse, Agnès Legay, Emmanuelle Hoareau, Marion Provensal, Jean Paul Cadet, Pascale Jamouille, Fred Sechaud...

10. Eugène Enriquez publia, en 1983, *De la horde à l'État : essai de psychanalyse du lien social*. Cet ouvrage majeur sur les questions qui m'intéressaient était en fait le résultat de réflexions qu'il conduisait depuis les années 1960.

- Hegel, G.W.F., 10, 106, 107, 134, 140, 199, 221, 225, 257, 271, 283
- Herreros, G., 7, 27
- Hoareau, E., 20
- Hobbes, T., 142
- Honneth, A., 33, 277
- Horkheimer, M., 119, 125, 137, 140, 276
- Houle, G., 275
- Hughes, E.C., 202, 243
- Imbert, F., 84
- Jamouille, P., 20, 33, 57, 111, 212, 214, 238, 253
- Jankélévitch, V., 100, 157, 215, 229, 266, 275
- Jay, M., 23
- Jeanjean, C., 70
- Jeanson, F., 41
- Jobert, G., 120
- Joubert, M., 7
- Kaës, R., 66, 97, 273
- Kant, E., 146, 190, 221
- Kierkegaard, S., 106
- La Boétie (de), E., 209
- Labriola, A., 10, 17, 159, 251, 265
- Lacan, J., 27, 39, 40, 42, 52, 125, 145, 152, 245, 273, 274, 278, 281
- Lafont, M., 216
- Lagache, D., 106
- Lalam, N., 58
- Laplanche, J., 189, 266, 268, 269, 274
- Lascoumes, P., 267
- Lazzeri, C., 110
- Lecourt, D., 46
- Legay, A., 20, 29, 55, 122
- Légeron, P., 164, 166
- Legrand, M., 83, 277
- Le Guillant, L., 18
- Leopardi, G., 158
- Levinas, E., 220
- Lévi-Strauss, C., 42
- Lévy, A., 218
- Lhuillier, D., 7, 9, 21, 37, 181, 200, 202, 236, 243, 280
- Linhart, D., 18
- Linhart, R., 85, 184
- Lourau, R., 19, 273
- Lukács, G., 135-140, 276, 279
- Luhmann, N., 143
- Lytard, J. F., 144
- Macherey, P., 72
- Machiavel, N., 229, 266
- Maguer, A., 131
- Marx, K., 8, 10, 17, 44, 83, 90, 102, 136, 146, 199, 251, 256, 268, 272, 279, 283
- Matheron, A., 43
- Mead, G. H., 133
- Meirieu, P., 84
- Mendel, G., 198, 199
- Mercier, L., 49
- Merleau-Ponty, M., 78, 122
- Michelat, G., 72
- Mills, C.W., 95
- Minkowski, E., 77, 157, 161
- Molinier, P., 26
- Morin, E., 94, 223
- Moscovitz, J.J., 34
- Moussa, H., 20, 68, 74, 81
- Muller, N., 120
- Nancy, J.L., 214, 265, 275
- Nasse, P. H., 164, 166
- Navel, G., 85, 184
- Nietzsche, F., 199
- Niewiadomski, C., 83, 277
- Oddone, I., 12, 66
- Olievenstein, C., 187
- Pages, M., 41, 76, 152
- Parazelli, M., 64
- Pascal, B., 43, 230
- Pascual, A., 217

- Passeron, J.C., 16, 52, 213  
 Payet, J. P., 202, 243  
 Poirier Courbet, L., 273  
 Pontalis, J.B., 189, 266, 268, 269, 274  
 Porcher, J., 181  
 Prades, J.L., 64  
 Poulot, D., 201  
 Proust, F., 44, 197, 200, 280  
 Rancière, J., 45  
 Ré, A., 66  
 Revuz, C., 120  
 Rhéaume, J., 21, 232, 275  
 Richez, J.C., 232  
 Ricœur, P., 261  
 Rilke, R.M., 88  
 Rist, B., 18  
 Rizet, S., 273  
 Roche, P., 9, 13-15, 29-34, 37, 55, 57-59, 62, 66, 68, 74, 76, 81, 85, 86, 94, 98, 104, 108, 111, 122, 150, 155-158, 160-162, 170, 172, 173, 178, 182, 191, 199-204, 206, 208, 212, 217, 232, 236, 244, 247, 253, 258, 259, 262, 280, 281  
 Rogers, C., 72, 273  
 Rorty, R., 143  
 Rousseau, J.J., 144  
 Roussillon, R., 65, 76, 261, 271  
 Roy, S., 20, 21  
 Sainsaulieu, R., 13  
 Salem, J., 154  
 Sartre, J.P., 17, 83, 84, 103, 106, 277  
 Saussure, F. (de), 80, 274  
 Schön, D., 164  
 Schopenhauer, A., 158  
 Schwartz, B., 29, 253  
 Schwartz, Y., 7, 26, 249, 260  
 Scott, J.C., 98, 204, 236, 282  
 Senore, D., 246  
 Sève, L., 17, 83  
 Sévigny, R., 275  
 Simondon, G., 42, 273  
 Sorokin, P., 252, 276  
 Spinoza, B., 37, 42-44, 72, 80, 102, 110, 111, 150, 152, 154, 155, 157-159, 170, 197-199, 219, 224, 250, 266, 268, 270, 271, 275, 280, 281  
 Taboada Léonetti, I., 162  
 Texcier, J., 197  
 Tosel, A., 43  
 Troubetzkoy, N.S., 42  
 Vasse, D., 107, 179  
 Verdès-Leroux, J., 213  
 Vermorel, H., 154  
 Vernant, J.P., 252  
 Vincent, J.M., 7, 13, 20  
 Vuillon, B., 258  
 Weber, M., 59, 135, 276  
 Wittgenstein, L., 133, 143  
 Zarifian, P., 24  
 Zarka, Y.C., 252  
 Zweig, S., 108